

## Appel à projets - Université d'été

### « L'utilisation des méthodes de sciences sociales dans une recherche en droit »

---

Cette université d'été a un objectif pédagogique précis : former au mieux les juristes intéressé.es aux méthodes empiriques (enquêtes de terrain qualitatives et quantitatives) pratiquées par les sciences sociales afin de pouvoir les utiliser dans leur propre recherche et mieux intégrer les projets de recherche pluri ou interdisciplinaires en plein développement.

Organisée par trois chercheur.es juristes utilisant ces méthodes dans leur recherche, cette université d'été fera intervenir des juristes, des sociologues, mais aussi des ingénieur.es d'études afin d'exposer les règles méthodologiques applicables et les outils empiriques mobilisables. Elle se tiendra près de Grenoble, en Isère, du **7 juillet en fin d'après-midi au 11 juillet 2025 à midi**, au Centre de congrès de l'Escandille à **Autrans-Méaudre en Vercors** (931 route de la Sure 38880 Autrans-Méaudre en Vercors).

Cette université d'été poursuit une double ambition : dispenser des ateliers pratiques autour des méthodes empiriques (enquêtes de terrain) appliquées à la discipline du droit ; permettre une discussion entre chercheur.es en droit sur l'influence de ces méthodes dans le cadre de la démonstration juridique. La semaine sera donc organisée autour de conférences plénières, d'ateliers pratiques, ainsi que des présentations/discussions des travaux en cours. Les difficultés rencontrées lors de la collecte de données comme leur analyse pourront ainsi être notamment discutées et les différents outils à disposition des chercheur.es présentés.

Cette université d'été s'adresse principalement à des doctorant.es en droit, mais aussi à des enseignant.es-chercheur.es qui souhaitent se former aux méthodes qualitatives et quantitatives des sciences sociales.

L'université d'été sera l'occasion d'analyser les éventuelles spécificités de la méthodologie juridique dans le recueil des données empiriques, tout en donnant une base nécessaire aux juristes pour assimiler pleinement les méthodes empiriques pratiquées par les autres sciences sociales. Cela permettra de s'interroger sur la conciliation des recherches en droit utilisant des données quantitatives et qualitatives avec le modèle logico-formaliste enseigné dans les facultés de droit en France.

Pour pouvoir organiser un programme intéressant pour tout.es, nous avons réalisé un formulaire d'intérêt afin de recueillir les demandes d'inscription, mais aussi connaître les besoins en matière de formations sur les différentes méthodes. Le cas échéant, cette université d'été pourra être complétée par une série de webinaires.

À titre indicatif, notre volonté est de limiter à 300 € maximum le montant de la participation à cette université d'été, hors frais de déplacement. Ces frais peuvent généralement être couverts par les universités d'origine, laboratoires et écoles doctorales.

Signalez-nous votre intérêt pour participer à cette université d'été en remplissant le formulaire suivant avant le 6 septembre 2024 :

[https://enquetes.univ-grenoble-alpes.fr/SurveyServer/s/fischerb/universite\\_ete\\_methodes\\_empiriques/questionnaire.htm](https://enquetes.univ-grenoble-alpes.fr/SurveyServer/s/fischerb/universite_ete_methodes_empiriques/questionnaire.htm)

Pour toute demande de renseignement complémentaire, vous pouvez nous écrire à l'adresse : [univ.droit.empirique@gmail.com](mailto:univ.droit.empirique@gmail.com)

Le comité d'organisation

Ariane Amado, Armand Desprairies et Bénédicte Fischer